Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_116-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	26	29
Vote		
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0		
Date de la convocation		
22 septembre 2026		
N° de la délibération		
2026-116		

L'an 2026, le 28 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 22 septembre 2026.

Présents (26) : M. Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Isabelle AUFFRET, Anne-Marie KERDRAON, Hélène GUILLEMOT, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Fabienne RICHARD, Valérie LUCAS

et MM : Paul BOUSSARD, , Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (3) : Daniel COTTEN à Hervé PHILIPPE, Catherine BOULANGER à Marie HERVÉ, Alan LE BUREL à Alexandra FRAYSSE

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Isabelle LE LEON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 5 octobre 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 5 octobre 2026

Régularisation parcellaire – cession de la parcelle A 1611 à Poher Communauté

Rapporteur : Isabelle LE LEON

Les Zones d'Activités Economiques étant de compétences communautaires, il convient d'effectuer le transfert de la parcelle communale A 1611, située 9 rue René Pleven, Zone de Kervoasdoué, à Poher Communauté afin de régulariser la situation.

La parcelle de 39m^2 est terrain d'assiette d'un transformateur électrique.

Le pôle d'évaluation domanial a estimé la valeur vénale à un euro symbolique.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_116-DE





Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 15/09/2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Autorisent la cession de la parcelle communale à Poher Communauté ;

-Autorisent le Maire ou l'adjointe déléguée à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 28 septembre 2026

Le Maire,
Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER - 29270 -